

SUIVI INDIVIDUEL des SALAIRES INTERIMAIRES – Tableau de synthèse (Réglementaire)

Type de suivi	Situation	Réglementation spécifique (code du travail)	Type de visite	Délai initial	Délai périodique	Professionnel effectuant la visite	Document remis	
Suivi Individuel Simple (SIS) (R4624-10 à 16) Depuis 01/10/25	Cas général Intérimaire (non exposé aux risques et situations particulières listés ci-après)	R4625-11	Visite d'Information et de Prévention (VIP)	Dans les 3 mois après la prise effective du poste	2 ans maximum <i>(pour 3 postes maximum)</i>	Professionnel de santé	Attestation de suivi	
	Agents biologiques groupe 2	R4421-3 ; R4426-7		Avant affectation au poste				
	Champs électromagnétiques	R4453-25						
	Autorisations de conduite (CACES) : R482, R483, R486, R487, R489, R490	R4323-56	Examen Médical	Avant affectation au poste	2 ans maximum	Médecin	Attestation de suivi + Attestation médicale de non contre-indications	
	Travaux électriques ou voisinage de pièces nues sous tension ou travaux sous tension	R4544-10 ; R4544-11						
Suivi Individuel Adapté (SIA) (R4624-17 à 20)	- 18 ans	R4624-18	Visite d'Information et de Prévention (VIP)	Avant affectation au poste	2 ans maximum <i>(pour 3 postes maximum)</i>	Professionnel de santé	Attestation de suivi	
	Travail de nuit	R4624-17 ; R4624-18 ; L3122-5		Dans les 3 mois après la prise effective du poste		Orienté sans délai vers le Médecin puis suivi par prof. de santé		
	Reconnu travailleur handicapé	R4624-17 ; R4624-20						
	Titulaire d'une pension d'invalidité	R4624-17						À tout moment à sa demande
	Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	R4624-19						
Suivi Individuel Renforcé (SIR) (R4624-21 à 28)	- 18 ans affecté à des travaux interdits	R4153-40	Examen Médical d'Aptitude (EMA)	Avant affectation au poste	1 an	Médecin	Avis d'aptitude	
	Rayonnements ionisants catégorie A	R4624-23 ; R4451-82	Examen Médical d'Aptitude (EMA) initial puis alternance avec Visite Intermédiaire (VI)		2 ans maximum <i>(pour 3 postes maximum)</i>	Médecin en initial puis en alternance avec professionnel de santé	Avis d'aptitude lors de l'EMA Attestation de suivi lors de la visite intermédiaire	
	Rayonnements ionisants catégorie B	R4624-23 ; R4451-57						
	Agents biologiques groupe 3 et 4	R4624-23 ; R4421-3 ; R4426-7						
	Agents CMR (Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction)	R4624-23 ; R4412-60						
	Amiante	R4624-23						
	Manutentions manuelles inévitables	R4541-9						
	Milieu hyperbare	R4624-23						
	Chute de hauteur lors des opérations de montage/démontage d'échafaudages	R4624-23						
	Plomb	R4624-23 ; R4412-160						